



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de septembre, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel ROQUE, Maire.

Membres présents : Mesdames Lise ANDRIEU-CAILLOT, Roxane ATGER-CAZALIS, Josette KOERDT, Caroline LAMIC,

Messieurs Denis ACHER, Jean-Yves ACQUIER, Régis LEMOINE, David MAUREL, Jean-Michel ROQUE

Pouvoirs : Marc FERLAT à Jean-Michel ROQUE

Olivier FOURVEL à David MAUREL

Absents excusés :

A été nommé secrétaire : Mme Lise ANDRIEU-CAILLOT

Monsieur Jean-Michel ROQUE, Maire, ouvre la séance à 18 h 30 et constate que le quorum est atteint. Il donne ensuite la liste des pouvoirs reçus en mairie.

Demandes de scrutin particulier : non

Approbation du Procès-verbal du 26 juin 2025

Monsieur Jean-Michel ROQUE demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

2025D017

Demande de subvention par l'Association « Les Parpaillots »

2025D017- Objet : Demande de subvention par l'Association « Les parpaillots »

Monsieur le Maire présente une demande de subvention reçue en Mairie par l'Association « Les Parpaillots »

Pour mémoire, le montant des crédits inscrit au budget primitif 2025 pour les associations était de 2 500.00 €.

A ce jour, il est de 0 €, le montant prévu ayant été partagé équitablement entre les associations de la commune.

Le Conseil Municipal par 10 voix contre, et une voix pour (Jean-Yves ACQUIER) :

- Décide de ne pas attribuer de subvention car il a co-financé le spectacle « La Nuit des Camisard » en association avec la Commune de Cannes et Clairan à l'initiative de l'Association « Les Parpaillots ».

QUESTIONS DIVERSES :

1. Désignation des référents élections 2026
Les référents désignés sont Jean-Michel ROQUE, Denis ACHER et Valérie BOURDILLE
2. Date de la prochaine commission travaux :
La prochaine réunion de la commission travaux aura lieu le jeudi 16 octobre 2025 à 18h30
3. Eglise d'Orthoux :
Le Maire présente 2 devis reçus pour la réalisation de travaux à effectuer sur l'Eglise d'Orthoux.
Un complément sera demandé afin de définir le choix de l'entreprise.
4. Station des Mazes :
Des disfonctionnements majeurs sont récurrents sur la Station des Mazes. Afin de comprendre et de trouver une solution pérenne, des RDV sont pris avec le Conseil Départemental et l'Entreprise Alliance.

La séance est levée à 20h08

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
 	